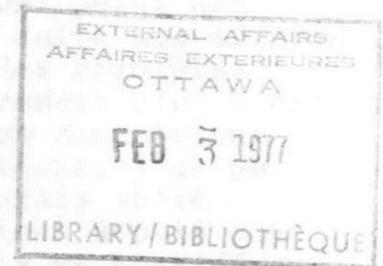


NE PAS PUBLIER AVANT  
20H30 LE 20 JANVIER 1977  
VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCATION QUE  
PRONONCERA LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES DU CANADA,  
M. DON JAMIESON, À L'OCCASION D'UN  
DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DU PÉROU, SON EXCELLENCE  
JOSÉ DE LA PUENTE, À LIMA, PÉROU,  
LE 20 JANVIER 1977

(TRADUCTION)

Votre Excellence et Senora de la Puente, Mesdames et Messieurs,

Nous en sommes arrivés à la fin d'une visite qui se révèle à mon avis un franc succès: succès non seulement pour ce que nous avons accompli sous forme de discussion et de projets convenus, mais succès également sur un plan très humain. Je vous remercie vivement de l'accueil cordial que votre gouvernement nous a réservé. La chaleureuse hospitalité et l'amitié dont nous avons bénéficié depuis notre arrivée en terre péruvienne soulignent nettement pour nous l'importance que vous attachez à nos rapports.

Je n'ai pas l'intention, Excellence et chers invités, de vous infliger une longue liste des accords que nous avons signés ou annoncés dans le domaine de la coopération et du commerce. Nous en avons abondamment traité lors de notre conférence cet après-midi. Il me faut signaler néanmoins qu'ils démontrent à quel point nos relations se sont resserrées en matière économique, suite aux efforts considérables déployés de part et d'autre au cours des dernières années. Une dimension nouvelle, qui m'a particulièrement plu, s'est manifestée au cours de cette visite: l'ampleur de nos discussions d'ordre politique. Au cours de toutes nos conversations, j'ai pu apprécier votre clarté et votre franchise. J'ajouterais votre expérience, en effet, bien que tous deux nous occupions depuis peu le poste de Ministre des Affaires étrangères, je dois me considérer néophyte en regard de votre éminente carrière diplomatique. Vous alliez un brillant dossier académique à une profonde connaissance de tous les aspects majeurs des affaires internationales.

Je suis particulièrement heureux des résultats de cette visite dont nous avons souhaité qu'elle comporte une substance réelle. Pour démontrer notre désir d'étendre nos rapports le plus possible et dans tous les domaines j'ai demandé à mon collègue, monsieur Prud'homme, président du Comité de la Chambre des communes pour les affaires extérieures et la Défense nationale, de bien vouloir m'accompagner ainsi qu'une large délégation composée de représentants du monde des affaires canadien et de divers organismes gouvernementaux. Plusieurs journalistes sont également du voyage. Je suis heureux du fait que vous ayez eu l'occasion de rencontrer ces représentants. Comme vous le voyez par l'importance de notre délégation, Excellence, nous prenons les relations canado-péruviennes très au sérieux.

En renforçant nos liens, nous considérons aussi que nous avons contribué à l'avancement de la cause de la coopération inter-américaine. Si j'avais prononcé cette allocution il y a quelques années, je n'en aurais peut-être pas soufflé mot, notre adhésion au concept inter-américain étant, je l'admets, relativement récente. De par son cheminement historique, le Canada se différencie quelque peu de la plupart des autres nations de l'hémisphère. Il n'a par exemple jamais connu de révolution et, donc, d'interruption de ses liens culturels avec l'Europe. Ces derniers sont d'ailleurs particulièrement solides car le fait qu'on parle au Canada deux des principales langues européennes nous a permis de tirer profit de la richesse de deux grandes cultures. En disant ceci, je dois admettre que nous ne pouvons prétendre jouir d'une richesse culturelle comparable à la vôtre qui est une fusion de traditions européennes et d'anciennes civilisations indigènes.

A partir de notre diversité d'influences, tant américaines qu'européennes, nous avons réussi à façonner une société qui est redevable à chacune de ses sources tout en conservant beaucoup d'originalité. Ainsi, le Canada est une fédération dotée d'un système parlementaire. Nous avons aussi une économie mixte où se côtoient harmonieusement des sociétés privées et d'Etat et où le gouvernement joue un rôle majeur en vue d'influencer le rythme de l'activité économique. Nous avons en outre créé l'Agence d'examen de l'investissement étranger qui autorise l'entrée de capitaux ou l'achat de sociétés canadiennes par des compagnies étrangères uniquement lorsque ces transactions promettent d'être très favorables au Canada.

Si les particularités de notre évolution historique nous ont amenés par le passé à négliger nos relations avec les pays de l'hémisphère, nous avons finalement ressenti, Excellence, le besoin de diversifier notre politique étrangère de développer et de renforcer nos liens avec le reste du continent. Nous nous sommes rendus compte qu'il nous fallait contrebalancer par l'expansion de nos contacts économiques, culturels, scientifiques et politiques dans les autres grandes régions du monde les liens féconds, étendus et, soulignons-le, satisfaisants, que nous entretenons avec les Etats-Unis.

De même que la Communauté économique européenne et le Japon, l'Amérique latine représente pour nous une région clé dans la poursuite de cette politique. Depuis que nous avons décidé, en 1970, de renforcer nos liens avec les autres pays de l'hémisphère occidental, nous avons nommé un ambassadeur à titre d'observateur permanent à l'Organisation des Etats américains (OEA) et nous détachons maintenant des représentants auprès de tous ses organismes spécialisés importants; nous sommes devenu membre de la Banque interaméricaine de développement, envers laquelle nous avons pris des engagements de l'ordre de 300 millions de dollars; nous avons mis au point un certain nombre de programmes d'aide bilatérale dans la région et nous avons aidé le Pacte andin à financer des études d'intégration.

En principe, le Canada appuie toute initiative favorisant la coopération économique ou politique en Amérique latine. C'est pourquoi il a été membre pendant quelque temps de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, qu'il continue d'appuyer le Pacte andin et qu'il a offert son concours à des projets de développement technique du Système économique latino-américain (SELA). Il est par ailleurs disposé à envisager de nouveau la question de son adhésion à l'Organisation des Etats américains une fois que celle-ci aura précisé le rôle qu'elle jouera dans l'avenir.

Si notre intérêt pour les affaires inter-américaines est relativement récent, nos relations avec votre pays, compte tenu du fait que nous sommes une nation jeune, ne datent pas d'hier. En effet, le Pérou est l'un des premiers pays avec lesquels nous avons noué des relations, à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, lorsque notre politique étrangère a

progressé au-delà des limites étroites des années d'avant-guerre. L'évolution rapide que vous avez connue depuis votre révolution de 1968 n'a jamais cessé de susciter chez nous sympathie, respect et compréhension. Nous avons d'ailleurs essayé de traduire de maintes façons notre perception de cette révolution humaniste.

C'est au Pérou que nous avons inauguré, en 1972, nos premiers programmes d'aide bilatérale en Amérique latine. D'ailleurs, votre pays bénéficie actuellement de l'un de nos plus importants projets dans cette région. Nous sommes heureux de constater que nos gestes d'amitié ont été bien accueillis et que les liens entre nos deux pays vont croissant depuis plusieurs années. Nous sommes particulièrement satisfaits de la façon dont s'est intensifié notre commerce. Ainsi, de 1970 à 1975, nos exportations au Pérou ont presque doublé et nos importations presque triplé.

Au cours de l'année et demie qui vient de s'écouler, nos relations ont été particulièrement dynamiques. En effet, en septembre 1972, nous avons eu le plaisir d'accueillir une mission commerciale composée de hauts fonctionnaires péruviens. A la suite de cette visite, nous avons accepté de discuter de projets engageant des crédits de la Société canadienne pour l'expansion des exportations jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars. En mars dernier, le président de l'Agence canadienne de développement international est venu se rendre compte sur place de nos possibilités de coopération au développement en qualité de partenaires égaux, notamment au chapitre des entreprises en coparticipation. Puis, en juin, le sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce dirigeait à son tour une mission commerciale au Pérou afin d'étudier certains des projets mis de l'avant lors de la visite de votre mission commerciale au Canada. Et voici que je viens maintenant ici pour continuer sur cette lancée et préparer l'avenir.

Comme je l'ai mentionné au début de mon allocution, ma visite a pour objet de développer des liens solides et à long terme dans une variété de domaines, tant politiques qu'économiques.

Nous désirons mieux comprendre nos points de vue respectifs ainsi que les questions liées à l'établissement d'un nouvel ordre économique. A cet égard, nous avons toujours respecté le rôle que joue le Pérou à titre d'ardent défenseur du désir des nations tiersmondistes de bénéficier plus rapidement d'un réel transfert de ressources afin d'accélérer leur rythme de développement. Le Canada est également bien placé pour comprendre les objectifs de ces pays puisqu'il doit lui-même exporter ses produits de base pour maintenir son niveau de vie. Par ailleurs, le Canada est également tributaire des

importations de certaines autres matières premières essentielles comme le pétrole et les produits tropicaux. Nous voyons donc très bien la nécessité de conclure au chapitre de divers produits de base des arrangements qui satisfassent à la fois les besoins des nations productrices et consommatrices. Au sein de la Conférence sur la coopération économique internationale, où le Canada assure la coprésidence au nom des nations industrialisées, nous avons travaillé avec acharnement et en étroite collaboration avec Señor Perez Guerrero du Venezuela afin de combler le fossé qui divise actuellement les pays industrialisés et non industrialisés.

Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de Genève, le Canada a également tenté d'aider les pays exportateurs de ressources en proposant une technique de négociation complémentaire dite de l'approche sectorielle. Cette proposition vise à aider ces pays à accroître leurs possibilités de produire et de vendre à l'étranger tant des ressources à fort coefficient de transformation que des matières premières, et ainsi accéder à un plus haut niveau d'industrialisation.

Si nous vous considérons comme un porte-parole authentique des aspirations du tiers monde dans le cadre du dialogue Nord-Sud, nous vous tenons également pour un proche allié sur les questions se rapportant au droit de la mer. En effet, nous ne sommes pas sans savoir que c'est le Pérou qui a parrainé le concept de la zone de 200 milles.

A mesure que nous nous engageons progressivement dans les affaires de l'hémisphère, nous désirons connaître vos vues sur la question complexe des relations inter-américaines, et particulièrement sur l'évolution d'organismes interaméricains comme l'Organisation des Etats américains, le Système économique latino-américain et le Pacte andin.

Nous sommes heureux de pouvoir conférer avec vous sur les moyens d'adapter aux conditions nouvelles notre aide au développement.

Bien que nous ayons en commun une vaste gamme d'intérêts, j'ai l'impression que c'est dans le domaine économique que s'ouvrent à nous les meilleures possibilités de coopération. Cela dit, je reconnais que nos deux économies connaissent actuellement une période de transition et qu'en conséquence, nos échanges commerciaux ne se développeront peut-être pas aussi rapidement qu'ils l'ont fait dernièrement. Je suis néanmoins convaincu qu'à long terme, il existe d'énormes possibilités de coopération étroite dans ce domaine, en raison de la similarité de nos modes de développement économique. De part et d'autre, nous

avons dû nous colleter avec le formidable problème que représente le développement, avec des ressources financières limitées et un marché national relativement restreint, de vastes territoires où la nature est souvent hostile mais qui recèlent des richesses considérables. Pour y arriver, nous avons adopté les mêmes solutions. Il nous a fallu mettre au point ou acquérir l'organisation, les techniques et l'infrastructure nécessaires pour ouvrir ces étendues et exploiter leur potentiel hydro-électrique, leurs matières premières et leurs ressources agricoles. Etant donné la ressemblance de nos schèmes de développement, nous, au Canada, possédons la technologie requise dans plusieurs secteurs du développement de votre économie et de votre infrastructure. Nous sommes heureux de coopérer avec vous.

Nous espérons toutefois que notre collaboration ne sera pas unilatérale. Le marché canadien demeure l'un des plus ouverts au monde et notre Système généralisé de préférences prévoit des tarifs spéciaux pour une vaste gamme de vos produits. Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, nous sommes également disposés à accepter une libéralisation accrue des échanges. Nous comptons que de votre côté, vous prendrez en considération nos intérêts mutuels lors de l'élaboration de vos politiques économiques.

Il existe donc entre nos deux pays un riche éventail de possibilités de collaboration. Au cours des dix-huit derniers mois, l'échange de missions canadiennes et péruviennes nous a permis de jeter des bases solides en vue d'une coopération accrue. Sachez, Excellence, que j'apprécie la façon dont nous avons réussi à consolider ces bases de discussions. Ma foi en nos possibilités est considérable et vous pouvez être assuré que le Canada continuera de faire des efforts pour qu'elles deviennent réalité.